



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati,  
ministre de la Culture

**Visite de la Cinémathèque du Maroc**

Rabat

Mardi 18 février 2025

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Ministre,

Madame la directrice de la cinémathèque,

Mesdames et Messieurs les présidents d'établissements culturels,

C'est avec beaucoup d'émotion que je viens de découvrir les espaces de la Cinémathèque du Maroc. Je tiens à saluer ce magnifique projet qui vient compléter la stratégie du ministère de la Culture du Royaume du Maroc en faveur du cinéma.

Ce secteur est l'une des priorités de notre partenariat culturel, un partenariat renouvelé qui souhaite faire des industries culturelles et créatives le nouvel horizon de notre travail commun. Le cinéma en est l'une des clés de voûte. Dans ce domaine, nos relations sont historiques, marquées par la force de nos co-productions, par les liens étroits entre le CNC et le CCM, et par le goût du public marocain pour le cinéma français, et du public français pour le cinéma marocain.

Vous me permettez de rendre ici hommage au talent des professionnels marocains. Je veux d'ailleurs souligner le rôle majeur des femmes dans le cinéma marocain, les réalisatrices en particulier. Vous en êtes l'un des symboles, madame la directrice, chère Narjis Nejjar. Je pense aussi au parcours d'Asmae El Moudir dont le premier long-métrage, *La Mère de tous les mensonges*, a remporté l'Œil d'or du meilleur film documentaire à Cannes et est le premier film marocain à avoir remporté l'Étoile d'or au festival de Marrakech.

Depuis bientôt un an, nous avons travaillé à renforcer ce partenariat, avec le nouvel accord de coproduction, signé à Cannes l'année dernière. Cette année, nous allons organiser un atelier de coproduction à Cannes pour renforcer cette dynamique. C'est aussi tout l'enjeu de l'accord de coopération que viennent de signer ce matin le CNC et le ministère de la Culture du Maroc. C'est aussi le sens de notre appui à l'ouverture d'une antenne de l'ISMAC, à Dakhla, que j'ai annoncée hier, avec cet enjeu, au-delà de notre relation bilatérale, de développer des partenariats conjoints avec les professionnels du continent africain.

Mais ce qui fait la force d'une culture, et le cinéma ne fait pas exception, c'est son inscription dans une histoire, dans un patrimoine, accessible au grand public, et bien sûr aux créateurs d'aujourd'hui et de demain, qui y trouveront aussi la matière de leur inspiration.

Le cinéma a besoin d'une institution dédiée à la culture cinématographique, pour les professionnels bien sûr, mais aussi pour la jeunesse afin de répondre à son besoin d'éducation à l'image : c'est toute l'ambition de cette nouvelle cinémathèque. On dit que l'école des peintres, c'est le musée et la médiation des maîtres de la peinture qu'il rend possible. Pour un cinéaste, pour un amoureux du cinéma, quoi de plus nécessaire qu'une cinémathèque et les ressources qu'elle offre !

J'ai donc souhaité que nous puissions également développer notre partenariat dans ce domaine. Parce que le cinéma a aussi cette particularité d'être entre nous le lieu d'un

patrimoine partagé, d'une mémoire commune, par les films nombreux qui racontent l'histoire du Maroc, et l'histoire du lien de la France au Royaume depuis plus d'un siècle.

Un certain nombre de ses films sont aujourd'hui dans les collections françaises. Il me semblait donc indispensable que la cinémathèque du Maroc puisse en disposer, et que ce soit là le socle d'une nouvelle coopération. C'est donc l'enjeu de la déclaration d'intention dans le domaine du patrimoine audiovisuel et du cinéma, que nous avons signé ce matin, et que viennent compléter les accords signés entre la Cinémathèque du Maroc et nos établissements culturels : l'Institut national de l'audiovisuel, l'Institut français, la Bibliothèque nationale de France, ainsi que l'accord entre le Centre national du cinéma et de l'image animée et votre département de la communication.

Dans ce cadre, nous allons développer des projets majeurs que je tiens à mentionner :

- À travers la constitution d'un comité de pilotage entre le CNC et la Cinémathèque marocaine, travailler à l'identification des archives et des films marocains, et des films sur le Maroc, déposés dans les collections françaises
- De son côté, l'INA mettra à disposition de la Cinémathèque un corpus d'archives sur le Maroc et accompagnera également la structuration de son plan de développement et de formation
- La BNF mettra à disposition un corpus d'archives ainsi que des fonds sonores liés au Maroc (notamment des enregistrements Pathé de 1911 à 1937 liés à plusieurs villes marocaines). Elle appuiera également la Cinémathèque dans le développement des compétences professionnelles des équipes engagées dans la gestion de leur bibliothèque liée au cinéma
- L'Institut français renforcera sa coopération autour du catalogue de la Cinémathèque Afrique qui sera valorisé par la Cinémathèque du Maroc

C'est donc un plan de travail ambitieux qui incarne parfaitement le renforcement de notre partenariat culturel : inscrit dans l'histoire et dans une mémoire partagée ; faisant des industries culturelles une priorité ; conscient également que la culture n'est pleinement elle-même que lorsqu'elle est accessible au plus grand nombre.

Comme témoignage de mon engagement à poursuivre ces objectifs, je tenais également à vous remettre dès aujourd'hui de premières archives. C'est ce que je ferai dans un instant avec le président du CNC, en vous transmettant les copies numériques de 12 films tournés au Maroc entre 1912 et 1954, dont toutes les premières images filmées au Maroc, et qui ont une valeur patrimoniale exceptionnelle.

Je vous remercie.